

Garanties Techniques



Solaire :

Tous les équipements solaires proposés et installés par ECOTHERM ont fait l'objet d'un avis technique du CSTB puisque nous sommes en cours d'agrément QUALISOL auprès de QUALIT ENR.

Cet agrément est le seul moyen pour le client de bénéficier de la prime de Région allouée pour le solaire dans le cadre du PLAN SOLEIL. Cette aide n'est accordée qu'aux conditions que le matériel soit estampillé par le CSTB et qu'il soit installé par une entreprise agréée QUALISOL.



Chaudières à bois :

De la même manière, les chaudières à bois, alimentées aux bûches, granulés ou plaquettes bénéficient depuis peu d'un label de qualité, le label « **Flamme Verte** ». Les matériels labellisés répondent à des critères de performances en terme de rendement (65% minimum), de réduction des émissions polluantes, d'autonomie et de confort.

Tous les matériels installés par la SARL ECOTHERM sont labellisés Flamme Verte puisqu'ils présentent des garanties techniques et qu'ils permettent au client de bénéficier du crédit d'impôt.



Géothermie :

De la même manière que pour le solaire thermique, ECOTHERM ne propose **que** des matériels ayant fait l'objet d'un avis technique du CSTB et autres organismes de certification **tels que le CETIAT, EUROVENT**. Tous les matériels sont éligibles au crédit d'impôt.



Eolienne :

Le matériel installé par ECOTHERM est fabriqué par la société **TRAVERE INDUSTRIES, SAS** au capital de 250 000 € dont l'activité est centrée sur la fabrication et la mise en œuvre de solutions d'électrification de sites isolés, d'électrification rurale et de génération d'électricité pour injection sur le réseau national.

Les **éoliennes de faible puissance** fabriquées par TRAVERE INDUSTRIES permettent aux particuliers de devenir producteur d'électricité et de satisfaire leurs besoins annuels.

TRAVERE INDUSTRIES est le fournisseur officiel de la **DDE PHARES ET BALISES** depuis plus de 15 ans. Par ailleurs, TRAVERE INDUSTRIES est **agréé par EDF** pour la connexion des éoliennes à son réseau de distribution. Les éoliennes sont en test permanent sur le site **SEPEN de Narbonne**, site sous tutelle EDF (Site Expérimental du Petit Eolien de Narbonne).

TRAVERE INDUSTRIES bénéficie du soutien de l'**PANVAR** et de l'**ADEME**, organismes émanant du Ministère de l'Environnement.



Pompe à chaleur :

De la même manière que pour le solaire thermique, ECOTHERM ne propose que des matériels ayant fait l'objet d'un avis technique du CSTB et éligibles au crédit d'impôt.



SARL ECOTHERM

Étude de réalisation, vente et installation d'équipements d'énergies renouvelables

N°2 Les Grès 30190 SAUZET – Tél : 0 879 00 75 74 – Fax : 04.66.63.01.57 – Email : sarl.ecotherm@orange.fr

SARL au capital de 3 000 € - SIRET 490 775 345 000 19 – Code APE : 453 F – TVA Intra FR 73 490 775 345 – RCS Nîmes